



*Mécanisme pour l'Initiative de la Recherche
de la Paix et le Développement*

**EMISSION AKABIRYA DE LA RADIO REMA-FM : INVITE DU JOUR,
Jean Claude SINZINKAYO, DIRECTEUR EXECUTIF DU MI-RPD SUR
LES QUESTIONS RELATIVES A L'ETAT D'AVANCEMENT DU
PROCESSUS DE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE ET
LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMEE AU BURUNDI, le
23/1/2014, de 16H à 17 H.**



QUESTIONS

1. Quand est ce que le processus de désarmement est commencé ?
2. Est – ce que vous êtes satisfait du pas déjà franchi ?
3. Quel est l'état des lieux de remise des armes ?
4. Pendant cette deuxième campagne qu'est-ce que vous allez faire ?
5. Nulle n'était cette liste, pourquoi ne pas remettre ces armes alors qu'il y a la paix et la sécurité ?
6. Est-ce que vous pensez qu'on peut avoir la paix s'il y a des personnes qui détiennent encore les armes ? qu'est ce MI-RPD va faire ?

7. Est s'il n'est pas victime d'une arme qui ne relevé pas d'un agent de l'Etat ?
8. Quel est le rôle de la population ?
9. Au commencement, vous avez dit qu'il y a des personnes qui ne le savent pas encore ? que ce vous allez faire ?

REPONSES

1. Le processus a été lancé en 2006 dans la province de Bubanza par son excellence Monsieur le Président de la république. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du pas déjà franchi par ce programme à plusieurs niveaux :
 - Le président de la République a encouragé les organisations de la société civile qui eouvrent dans ce domaine ;
 - La population a participé activement car nous sommes les premiers parmi les 15 pays de la Région des Grands Lacs, la Cornes de l'Afrique et les pays limitrophes, le Burundi est le premier parmi les rares qui ont réussis le processus de désarmement de la population.
2. Nous sommes très satisfait car l'Etat a mis en place, la commission permanente ; L'Etat a mis en place la loi portant régime des armes légères ; Le processus de marquage des armes est déjà terminé et on peut déjà connaitre les armes du gouvernement du Burundi ; La destruction des armes collectées ; Adhésion du Gouvernement aux initiatives régionales et internationales ; etc.
3. Les armes sont comme des péchés, et c'est un travail de longue haleine, le Président de la République a décrété la deuxième campagne sur la remise des armes sur le tapage du MI-RPD car on a remarqué qu'il ya des armes qui n'ont pas été remis pendant la première campagne peut-être parce que la sensibilisation n'a pas allé trop loin
4. La première chose, c'est demander a vous les journalistes et les confessions religieuses car votre voix porte très loin. Nous pensons qu'il n'y aura pas d'autres personnes qui vont dire qu'elles ne connaissent pas l'information car il ya des messages qui ont passé dans les téléphones qui demandaient a la population de remettre les armes. Deuxième chose, il ya

plus de 2000 personnes qui détiennent des armes illégalement qui ont été données par l'Etat pendant la guerre et ces personnes sont connues.

5. Selon le MI-RPD, la première raison est l'ignorance, car les fusils qu'on garde a la maison légalement ou illégalement ne sont des sources de sécurité en tant de paix, pendant la guerre, c'était compréhensible. Aujourd'hui, je peux vous faire un témoignage qu'il ya des militaires et des policiers officiers qui sont en activités et qui ne gardent pas les armes a la maison car ca peut tuer sont enfant, sa femme ou lui-même pourquoi pas.

La deuxième raison est qu'il y a encore ceux qui confondent le malentendu politique et l'insécurité personnelle, car si on demande au CNAP, pourquoi, les 2000 armes n'ont pas été remises, on te dit que c'est une question hautement politique. Il faut que le gouvernement récupère les permis de port d'armes délivrés qui sont tombés en annulation suite à l'application de la nouvelle loi N° 1/14 du 28/8/2009 portant régime des armes légères et de petit calibre promulguées le 28/8/2009 par le Président de la République

6. Il ne peut pas y avoir la paix s'il ya des armes qui sont détenu illégalement par la population ; Nous demandons à toute la population de remettre les armes ; Celui qui se sent en insécurité, qu'il va aux instances habilité pour se procurer d'une arme autorisée ; Nous demandons à la population d'avoir confiance aux forces de l'ordre ; Nous demandons aux gouvernements de punir sérieusement ses hommes qui utilisent les armes pour voler ou pour voler ou tuer ; Très prochainement, nous allons mettre en place, un mécanisme de protection de ceux remettent les armes ; A la fait de la deuxième campagne, nous allons demander a l'Etat d'indemniser et assister pour toute personne qui sera victime de la violence armée ;

7. Nous, nous sommes convaincu que c'est l'Etat qui est responsable de la sécurité de toute la population ; Nous payons la taxe pour que l'Etat puisse intervenir en tout et partout ; C'est pour toutes ces raisons que l'Etat doit indemniser une victime de la violence armée ;

8. Le rôle de la population, c'est dénoncé ceux qui détiennent une arme, mais ici on doit préciser que ce n'est pas le moment de revanche politique ;

10. Nous avons déjà organisé deux ateliers de sensibilisation à l'endroit des femmes leaders car nous avons constaté que cette couche majoritaire peut influencer positivement la famille et son entourage dans la remise des armes.

Il faut que le gouvernement récupère les permis de port d'armes délivrés qui sont tombés en annulation suite à l'application de la nouvelle loi N° 1/14 du 28/8/2009 portant régime des armes légères et de petit calibre promulguées le 28/8/2009 par le Président de la République avant la clôture de la deuxième campagne qui se clôture le 6/2/2014.

En conclusion, le MI-RPD a joué un rôle très important dans la remise des armes car c'est nous qui a influencé la deuxième campagne de remise des armes par la population.

L'émission a été clôturée vers 17h00.

Procès verbaliste

Alexis NDIKUMANA

Fait à Bujumbura, le 23 / 1 / 2014